



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Monit
belg



18155745



Greffe

12 OCT. 2018

N° d'entreprise : 0473.175.106

Dénomination

(en entier) : **CENTRE DE MAITRISE DU VOLANT**(en abrégé) : **C.M.V**

Forme juridique : société anonyme

Siège : Allée de L'Europe 38 - 4600 VISE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Renouvellement conseil administration - changement siège social

Du procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1/10/2018, il a été extrait ce qui suit :

1. Renouvellement du Conseil d'Administration

Après avoir acté la démission de tous les membres du Conseil à la date du 30 septembre 2018,
l'assemblée procède aux nominations suivantes :

En qualité d'Administrateur

- Monsieur Patrick JAMAR, qui accepte, rue de la poste 12 à 4130 ESNEUX
- Monsieur Philippe MENAGE, qui accepte, Allée de l'Europe 38 à 4600 VISE

En qualité d'Administrateur-délégué

-La Sprl THOMI immatriculée à la Banque Centrale des Entreprises sous le N° 0703.916.627 ayant
comme représentants permanents Messieurs Hugues THOMAS et David MICELI. Chaque
représentant permanent pourra engager valablement la société seul et sans limitation de sommes.
Les mandats prendront cours ce jour et viendront à échéance immédiatement après l'assemblée générale
ordinaire de 2024.

2. Transfert du siège social

L'assemblée décide de transférer le siège social à 4681 HERMALLE SOUS ARGENTEAU,
rue Voie de Liège 1

MICELI David
Représentant permanent THOMI sprl
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2018 - Annexes du Moniteur belge